



VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ  
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



**Rapport annuel 2025**



## Table des Matières

---

<a href="#">Avant-propos de la Présidente</a>	4
<a href="#">Rapports des groupes de travail</a>	6
<a href="#">Rétrospective annuelle du marché des céréales bio</a>	7
<a href="#">Le métier de meunier en Suisse</a>	9
<a href="#">Colza HOLL</a>	11
<a href="#">Comité CI Epeautre</a>	12
<a href="#">Statistiques VGS</a>	13
<a href="#">Indications concernant les données importantes</a>	16
<a href="#">Comité</a>	17
<a href="#">Représentation de la VGS dans les commissions</a>	18
<a href="#">Liste des membres</a>	19

### Impressum

Textes : C. Mühlebach, D. Villiger, Chr. Rytz,  
R. Andreas / R. Bachmann

Layout / Rédaction : R. Andreas

Photos : R. Andreas, Secrétariat de la VGS

Visitez notre site web :



## Avant-propos de la Présidente

---

Mesdames, Messieurs,  
Chers Membres,

Après la plus mauvaise récolte de céréales depuis des décennies, l'année 2025 a été une bonne année en termes de rendement et de qualité. L'approvisionnement en céréales panifiables indigènes est plus que suffisant, et ce jusqu'à la récolte 2026.

Les quantités récoltées de colza ont également été nettement supérieures à celles de l'année précédente et une récolte record a été enregistrée pour le maïs grain.



**Prix indicatifs :** Comme les années précédentes, les acteurs du marché n'ont pas réussi à s'entendre sur les prix des céréales fourragères. Pour les céréales panifiables, les producteurs et les transformateurs se sont mis d'accord sur le statu quo. Les transformateurs ont posé comme condition de continuer à développer le paiement en fonction de la qualité du blé panifiable.

Pour le blé panifiable de classe TOP, un système de bonus-malus adapté s'appliquera à partir de la récolte 2026. En outre, une teneur minimale en protéines sera introduite :

- Classe TOP : au moins 12 % de protéines
- Classes I et II : au moins 11 % de protéines

Le blé dont la teneur est inférieure à ces valeurs peut être commercialisé en accord avec les acheteurs.

**Importations :** Le contingent tarifaire n° 27 pour les céréales panifiables a été augmenté de 70 000 tonnes à 130 000 tonnes pour 2025 afin de garantir l'approvisionnement après la très mauvaise récolte de 2024. En raison du prix attractif des importations, le contingent supplémentaire a non seulement été entièrement utilisé par les importateurs et les transformateurs, mais il a également été largement dépassé.

Les importations élevées et les stocks pleins ont incité la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) à mener une enquête sur la déclassification à la fin de l'année. Les réactions du secteur ont incité la FSPC à renoncer pour l'instant à un allègement du marché et à réévaluer la situation après la récolte 2026.

**Protection douanière :** L'efficacité et l'efficience de la protection douanière et des contingents font également l'objet d'une étude récente réalisée par l'économiste Mathias Binswanger pour le compte de l'Union suisse des paysans (USP). Cette étude aborde les défis liés à la protection douanière, tels que l'augmentation des importations de produits de boulangerie ou l'absence de protection douanière pour les protéagineux et l'avoine alimentaire. Les économistes soulignent que la protection aux frontières ne peut être considérée indépendamment de la situation concurrentielle sur le marché intérieur. Les contingents tarifaires constituent un instrument efficace de protection aux frontières, dont l'efficacité pourrait toutefois être améliorée si le pouvoir de marché des secteurs en amont et en aval était également pris en compte.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Binswanger, M. et al. (2025): [Grenzschutz im Agrarbereich: Bedeutung und Optimierungsmöglichkeiten](#)

**Au sein de la Fédération :** L'année associative a débuté par l'assemblée générale à Granges-près-Marnand le 2 mai 2025. Après 27 ans d'activité au sein du comité, Thomas Häuermann a quitté ses fonctions sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée. Pendant 15 ans, de 1998 à 2013, il a présidé la VGS avec passion et une vision stratégique.



Christian Oesch, directeur de la VSF, a également été remercié chaleureusement. Pendant dix ans, il a dirigé le secrétariat avec beaucoup d'engagement et de clairvoyance.

Dans son exposé, Benno Amiet, responsable pour la production végétale chez IP-Suisse, a souligné l'importance des centres collecteurs privés en tant que partenaires d'IP-Suisse. Les hôtes, Alexandre Bardet, responsable des achats chez GMSA, et Nicolas Wyss, responsable de site, ont également souligné le rôle des centres collecteurs. Ils ont insisté sur l'importance du blé suisse à haute teneur en protéines pour répondre aux exigences de qualité des clients, et en particulier des grands distributeurs.

À l'issue de la conférence, l'entreprise hôte le Groupe Minoteries (GMSA) a invité les participants à visiter ses installations. La visite a conduit les participants à travers le moulin et à la joint-

venture Protaneo, fondée en 2022 en collaboration avec IP-Suisse, qui produit des extrudés de protéines à partir de matières premières locales destinées à l'alimentation végétale.

Le comité s'est réuni à deux reprises lors de séances ordinaires et a tenu deux réunions en ligne. En raison des problèmes de germination de l'épeautre, le comité a également constitué un groupe de travail afin de prendre en compte les préoccupations des moulins de décorticage concernés. Le secrétariat informe régulièrement par le biais de newsletter des sujets et préoccupations principaux traités par le comité.

Depuis novembre, le secrétariat de la VGS est à nouveau solidement pourvu avec le directeur Beat Rössli et son équipe, élargie et expérimentée. Je souhaite à Beat Rössli et à son équipe beaucoup de succès et de satisfaction dans l'exercice de leurs fonctions !

Le présent rapport annuel marque également la fin de mon mandat de présidente. Dans un contexte de marché dynamique, marqué par des défis économiques, qualitatifs et écologiques, la Fédération a pu assumer son rôle de plateforme d'échange et de représentation des intérêts. Grâce au travail d'équipe, à la persévérance et à la flexibilité nécessaire, la VGS a posé des jalons et est aujourd'hui bien placée pour aborder avec succès les tâches à venir. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée.

*Présidente de la VGS  
Corinne Mühlebach*

## Rapports des groupes de travail

---

### Groupe de travail « Sécurité alimentaire »

#### **Contamination par les mycotoxines**

En collaboration avec Agroscope et la HAFL, swiss granum surveille chaque année, dans le cadre d'un programme de monitoring, le risque de contamination des céréales par les mycotoxines avant et après la récolte.

Le désoxynivalénol (DON) était moins présent dans les céréales de la récolte 2025 que l'année précédente. La contamination était faible, tant pour les céréales panifiables que pour les céréales fourragères.

En revanche, le maïs grain présentait une contamination moyenne à élevée en DON, tandis que les concentrations en zéaralénone et en fumonisines étaient faibles.

#### **Modification des teneurs maximales en mycotoxines, en ergot de seigle et en alcaloïdes de l'ergot**

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a modifié l'ordonnance sur les contaminants (OCont) le 1er juillet 2025. Les teneurs maximales en mycotoxines (désoxynivalénol, toxines T-2 et HT-2, zéaralénone), en ergot et en alcaloïdes de l'ergot ont été alignées sur celles de l'UE. Une période transitoire d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2026, s'applique à ces adaptations.

Ces teneurs maximales abaissées ou redéfinies feront également partie des conditions de reprise de swiss granum à partir de la récolte 2026 et devront être mises en œuvre par les partenaires commerciaux.

*Représentant de la VGS  
David Villiger*

#### **Agrosolution**

Le soulagement et la joie suscités par la bonne récolte de 2025 étaient clairement perceptibles chez les productrices et producteurs. Comme les années précédentes, nous constatons que les inscriptions pour les céréales et les oléagineux nous parviennent plutôt tardivement.

Les tâches principales liées aux inscriptions et aux désinscriptions pour les céréales Suisse Garantie sont restées inchangées ces dernières années. De même, les contrôles correspondants, tant dans leur préparation que dans leur exécution, n'ont pas changé.

L'actuel portail Agrosolution (AS1) sera progressivement remplacé par le nouveau portail Agrosolution (AS4). Nous sommes actuellement en train de traiter le sujet IDP (notamment l'authentification à deux facteurs), dont la finalisation est prévue au cours du premier semestre 2026. Nous posons ainsi les bases pour aborder d'autres modules tels que le système d'enregistrement dans le domaine des céréales. L'objectif est que les productrices et producteurs puissent déclarer eux-mêmes les céréales destinées à l'alimentation, comme c'est déjà le cas pour les oléagineux. Cette démarche est également soutenue par la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) et par la Fédération suisse des centres collecteurs (VGS).

Dans le cadre de la table ronde de la Confédération sur le thème « un contrôle par an », nous devons désormais prioriser les exigences qui en découlent. Il faut donc s'attendre à des reports éventuels de projets déjà planifiés.

*Gérante Agrosolution AG  
Monika Schober*

## Rétrospective annuelle du marché des céréales bio

### **Récolte record de céréales fourragères bio**

La part indigène de céréales fourragères bio a atteint un nouveau record de 89 % lors de la récolte 2025. Le précédent record de 86 % établi en 2019 a ainsi été largement dépassé. La plus grande récolte de maïs grain bio jamais enregistrée a largement contribué à ce résultat. La quantité produite a été supérieure de 55 % à celle de l'année précédente et a même dépassé les besoins des fabricants d'aliments composés sans qu'il soit nécessaire d'importer un seul kilo.

En conséquence, environ 2 000 tonnes de maïs grain bio devront être stockées jusqu'en 2027. Dans ce contexte, l'engagement de la VGS en faveur du maintien d'une teneur maximale en humidité de 14 % pour le maïs grain s'est avéré juste et nécessaire. C'est la seule façon de garantir un stockage sans problème de ces quantités pendant l'été.

### **Part importante de la production indigène aussi pour les céréales panifiables**

Dans le domaine des céréales panifiables, les parts nationales ont également atteint des niveaux exceptionnellement élevés. À la fin de l'année, environ 10 000 tonnes de blé bio étaient invendues, une situation sans précédent. Les transformateurs ont toutefois l'obligation d'acheter en priorité les produits indigènes. Si nécessaire, ces quantités sont attribuées aux moulins à farine par l'intermédiaire du pool de Bio Suisse.



### **Répercussions sur les prix de la farine panifiable et des aliments composés pour animaux**

Cependant, la part importante de produits indigènes entraîne également des conséquences économiques notables. Les céréales bio suisses coûtent entre 30 et 35 francs de plus par 100 kg que les produits importés. Ces coûts supplémentaires se répercutent directement sur les prix de la farine panifiable et des aliments composés pour animaux, qui sont nettement plus élevés.

### **Nouveau paiement selon la teneur en protéines pour le blé bio**

L'introduction du nouveau paiement selon la teneur en protéines pour le blé panifiable bio a constitué une étape importante vers une orientation plus marquée vers la qualité. La limite de déclassement a été relevée de 10,6 % à 11,0 % de protéines. Parallèlement, les suppléments pour les lots à forte teneur en protéines ont été augmentés, tandis que les lots à faible teneur en protéines sont désormais pénalisés davantage.

***Dans l'ensemble, le nouveau système est neutre en termes de coûts pour l'agriculture.***

Les exploitations offrant une qualité élevée et stable bénéficient de meilleurs revenus, tandis que les lots de qualité inférieure sont rémunérés en conséquence. L'objectif de cette adaptation est d'encourager une production de blé panifiable axée sur la qualité et de mieux refléter les exigences des transformateurs.

### **Problème croissant des résidus**

Les résidus de produits phytosanitaires sur les céréales bio constituent un défi croissant. Ces cas

entraînent de nombreuses interdictions et occasionnent des frais supplémentaires considérables pour les centres collecteurs. Dans la plupart des cas, après des investigations approfondies menées par les autorités compétentes, les marchandises peuvent toutefois continuer à être commercialisées dans le circuit bio, à condition qu'il soit prouvé que la contamination est due à des contaminations involontaires.

***Demande modérée pour les cultures spéciales***

La demande en spécialités bio telles que l'avoine alimentaire, le millet et le tournesol évolue

lentement. Dans le même temps, la récolte record de céréales panifiables et fourragères montre que l'offre atteint progressivement ses limites dans ces segments également. Il est positif de constater qu'aucune vague importante de conversion au bio n'est actuellement observée. Avec des rendements moyens, on peut donc supposer que l'offre et la demande retrouveront un meilleur équilibre dans les années à venir.

*Membre du comité de la VGS*

*Christian Rytz*



## Le métier de meunier en Suisse : quand tradition rime avec avenir

### Une profession pleine de responsabilités

En Suisse, le métier de meunier est un métier artisanal traditionnel du domaine de la production alimentaire et fourragère. Les meuniers transforment les céréales, utilisent des techniques modernes et garantissent la qualité des matières premières.

L'apprentissage sur trois ans de meunier CFC / meunière CFC propose deux spécialisations :

Denrées alimentaires destinées à la consommation humaine, y compris le contrôle qualité et l'hygiène, et aliments pour animaux, dans le respect de normes de qualité spécifiques.

Une fois la formation terminée, de nombreuses possibilités de formation continue et de carrière s'offrent aux diplômés, de l'entreprise familiale à l'industrie, avec des fonctions de direction.

**Cette profession est particulièrement précieuse pour notre alimentation et l'élevage et devrait donc être activement promue partout.**

L'Association suisse du monde du travail de la meunerie (VAM) est l'organisation professionnelle centrale pour la profession de meunier. Elle coordonne la formation initiale et la formation continue dans les deux spécialisations et représente les intérêts de ses membres auprès de la Confédération, des cantons et des organisations professionnelles. Les autres tâches de la VAM sont les suivantes :

- Assurer la collaboration entre les maîtres d'apprentissage, les écoles et les autorités
- Définir les objectifs et les contenus de la formation des meuniers
- Prendre des décisions dans tous les domaines relevant de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr)
- Recommander les salaires des apprentis après consultation des associations

- Organiser des cours interentreprises (CI) et la cérémonie de remise des diplômes

### Actualités de 2025

#### Présidence

Hans Schmid (Swissmill Zurich) a été élu président de la VAM en 2025 ; son prédécesseur, Armin Käser (UFA AG), a pris la présidence par intérim des cours interentreprises.

#### Cérémonie de remise des diplômes

17 apprentis ont obtenu leur diplôme (10 dans le domaine des denrées alimentaires / 7 dans le domaine des aliments pour animaux).



[Cérémonie de remise des diplômes 2025](#) des diplômés germanophones à Sempach

#### Entreprise formatrice de l'année

Le Mühle Hindelbank a reçu le prix itinérant pour son engagement particulier dans la formation.



Hans Schmid (président de la VAM) remet le trophée itinérant à Christian Luginbühl (Mühle Hindelbank).

## Événements

La VAM organise l'assemblée annuelle des délégués, la présentation du métier de meunier aux [SwissSkills](#), des cours interentreprises et s'engage également dans le concours de performance « MühlenMasters » pour les jeunes meuniers d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.



Le stand de la VAM aux SwissSkills 2025 à Berne

La VAM veille ainsi à la qualité et au développement continu du métier de meunier et renforce le lien entre tradition, artisanat et technologie moderne dans les deux domaines spécialisés que sont les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.



Les gagnants du [MühlenMasters à Griesskirchen](#) (AT)

Les entreprises proposant des places d'apprentissage et les postes vacants sont publiés sur [le site web de la VAM](#). Les entreprises formatrices y trouveront également des informations telles que les salaires indicatifs, le cadre légal, etc. Pour toute question, le secrétariat (T : +41 31 915 21 11 / [vam@vsf-mills.ch](mailto:vam@vsf-mills.ch)) se tient à votre disposition.

Secrétariat  
Renate Andreas

Membre du comité de la VGS  
Reto Bachmann

## Colza HOLL

### Vos centres collecteurs de colza HOLL pour la récolte 2026



### Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sous [www.getreidesammelstelle.ch](http://www.getreidesammelstelle.ch)

## Comité CI Epeautre

---

### Présidente

Gisler Simona, Littenheid TG  
Productrice

### Vice-président

Wächter Marcel, Granges-près-Marnand  
Meunier

### Membres du comité

Trchsel Fritz, Zell  
Producteur

Oberli Jan, Eptingen  
Producteur

Kunz Therese, Winterthur  
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen  
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen  
Producteur

Häusermann Christoph, Seengen  
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein  
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen  
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfeldern  
Meunier

### Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.  
Gérant

## Statistiques VGS

### Statistiques quantitatives VGS 2025

		Conven- tionnel	Suisse Garantie	IP Suisse	Bio	Total
	<b>Nombre d'annonces</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	2'185	25'387	18'033	7'300	52'904
	Seigle	92	546	890	403	1'930
	Épeautre	252	873	4'286	1'928	7'339
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>2'529</b>	<b>26'806</b>	<b>23'208</b>	<b>9'630</b>	<b>62'173</b>
Céréales fourragères	Orge	14'656	0	0	1'351	16'007
	Blé fourrager	10'478	0	13	1'398	11'889
	Avoine	334	0	0	230	565
	Maïs	17'147	0	0	3'876	21'024
	Triticale	3'279	0	0	832	4'110
	Pois	373	0	0	281	653
	Féveroles	85	0	0	446	531
	Autres	657	0	0	1'941	2'598
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>47'008</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>10'356</b>	<b>57'376</b>
Oléagineux	Colza	0	8'384	158	33	8'575
	Colza HOLL	85	976	0	0	1'061
	Soja	180	45	0	851	1'077
	Tournesols	0	624	36	109	768
	HO- Tournesols	12	1'050	22	115	1'199
Total	<b>Total oléagineux</b>	<b>277</b>	<b>11'079</b>	<b>216</b>	<b>1'107</b>	<b>12'680</b>
	<b>Quantité totale</b>	<b>49'814</b>	<b>37'885</b>	<b>23'438</b>	<b>21'093</b>	<b>132'229</b>

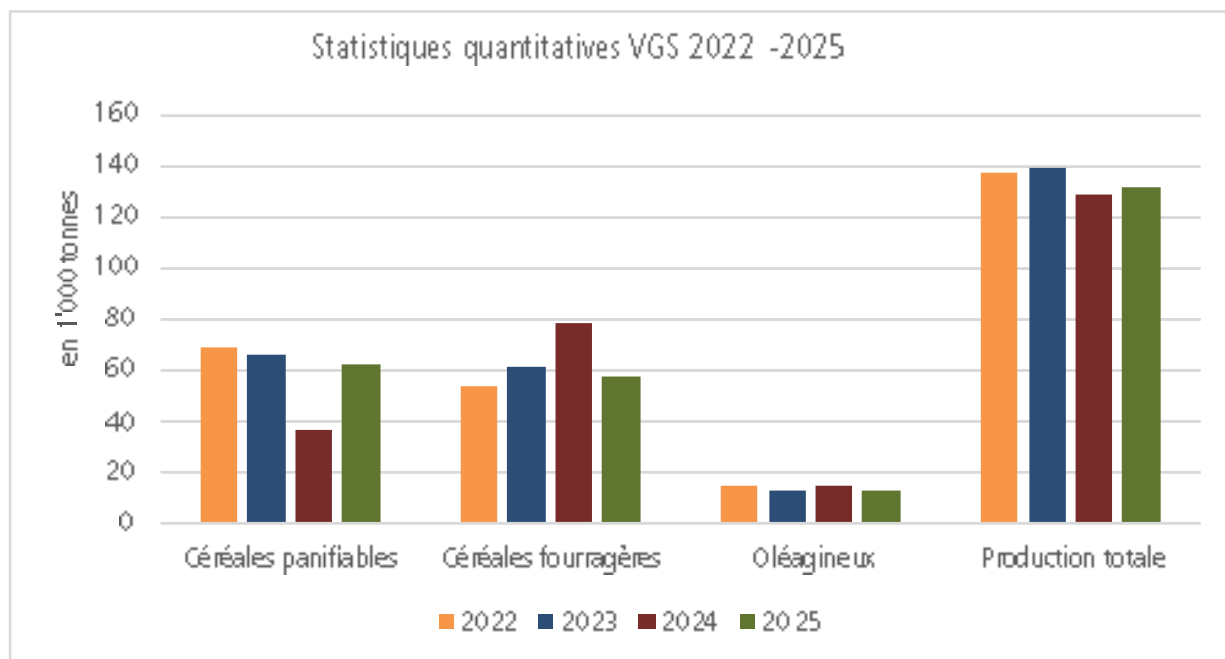
Source : VGS

## Statistiques quantitatives VGS 2022 – 2025

		2022	2023	2024	2025
	<b>Nombre d'annonces</b>	<b>36 de 38</b>	<b>35 de 38</b>	<b>34 de 38</b>	<b>35 de 37</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	57'548	55'576	30'268	52'904
	Seigle	2'574	1'882	1'166	1'930
	Épeautre	9'012	8'681	4'789	7'339
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>69'135</b>	<b>66'139</b>	<b>36'222</b>	<b>62'173</b>
Céréales fourragères	Orge	22'259	27'621	21'083	16'007
	Blé fourrager	8'567	11'019	21'352	11'889
	Avoine	719	1'010	996	565
	Maïs	15'030	13'881	16'078	21'024
	Triticale	4'304	4'687	4'834	4'110
	Pois	786	468	337	653
	Féveroles	531	354	549	531
	Autres	1'863	1'898	1'535	2'598
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>54'059</b>	<b>60'939</b>	<b>66'764</b>	<b>57'376</b>
Oléagineux	Colza	10'367	9'147	11'017	8'575
	Colza HOLL	1'526	1'092	1'035	1'061
	Soja	881	999	1'014	1'077
	Tournesols	721	838	604	768
	HO-Tournesols	701	762	703	1'199
	<b>Total oléagineux</b>	<b>14'196</b>	<b>12'839</b>	<b>14'373</b>	<b>12'680</b>
	<b>Quantité totale</b>	<b>137'389</b>	<b>139'917</b>	<b>117'360</b>	<b>132'229</b>

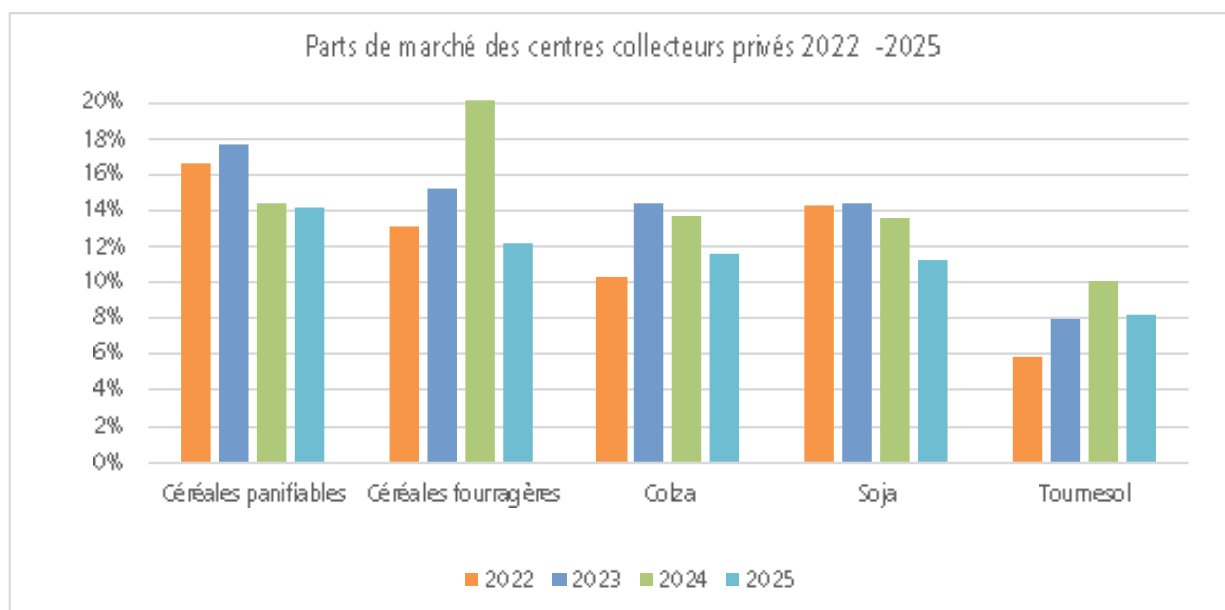
Source : VGS

## Statistiques quantitatives VGS 2022 – 2025



Source : VGS

## Parts de marché des centres collecteurs privés 2022 – 2025



Source : VGS et FSPS

## Indications concernant les données importantes

---

Rapport agricole 2025 :

[www.rapport-agricole.ch](http://www.rapport-agricole.ch)

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

[Production végétale \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

[Prix indicatifs des céréales panifiables \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

[Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux \(pdf\)](#)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

[www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)

Conditions de prise en charge 2025 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

[Conditions de prise en charge : céréales panifiables \(pdf\)](#)

Conditions de prise en charge 2025 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

[Conditions de prise en charge : céréales fourragères et protéagineux à fins fourragères \(pdf\)](#)

## Comité

---

### Présidente

#### Mühlebach Corinne

Mühlebach AG

Mühleweg 3

5303 Würenlingen

**Secteur** : Céréales panifiables, denrées alimentaires, swiss granum

### Membres

#### Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG

Willisdorf

8253 Diessenhofen

**Secteur** : Blé amidonnier, engrain, formation professionnelle

#### Pino Maria

Granovit AG

Rinaustrasse 380

4303 Kaiseraugst

**Secteur** : Céréales fourragères, protéagineux

### Vice-président

#### Willmann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH

Schützenhausstrasse 4

6221 Rickenbach

**Secteur** : Naturel, oléagineux

#### Rytz Christian

Mühle Rytz AG

Unterdorfstrasse 29

3206 Biberen

**Secteur** : FSPC, production Bio

#### Villiger David

Eichmühle AG

Eichmühle 437

5637 Beinwil / Freiamt

**Secteur** : Suisse Garantie, sécurité alimentaire, cultures de niche

## Représentation de la VGS dans les commissions

---

### **KSGGV, Comité**

*Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales :*  
Urs Strahm, Münsingen

### **FSPC, Comité**

*Fédération suisse des producteurs de céréales :*  
Maria Pino, Kaiseraugst

*Commission oléagineux de la FSPC :*  
Martin Willimann, Rickenbach

### **Bio Suisse**

*Personne de contact pour les céréales fourragères :*  
Christian Rytz, Biberen

*Personne de contact pour les céréales panifiables :*  
Corinne Mühlebach, Würenlingen

### **Agrosolution**

*Personne de contact pour la plateforme de produits agricoles :*  
David Villiger, Beinwil / Freiamt

### **swiss granum**

*Comité :*  
Beat Röösl, Zollikofen

*Groupe de travail sécurité alimentaire :*  
David Villiger, Beinwil / Freiamt  
Diane Gossin, Zollikofen

*Groupe de travail Suisse Garantie :*  
David Villiger, Beinwil / Freiamt

*Commission marché-qualité céréales :*  
Christian Rytz, Biberen  
Suppléant Beat Röösl, Zollikofen

*Commission marché-transformation oléagineux :*  
Martin Willimann, Rickenbach  
Suppléant Beat Röösl, Zollikofen

### **CI Epeautre**

Ramona Eberli, Kleinwangen

### **VAM, Délégué**

*Association Suisse du monde du travail de la meunerie :*  
Reto Bachmann, Diessenhofen

## Liste des membres

Situation 01.01.2026

Entreprise	Adresse	Supplément d'adresse	Case postale	Lieu
Alb. Lehmann Bioprodukte AG	Erlenmühle		9200	Gossau
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aaraustrasse 29		5643	Sins AG
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Granovit AG	Route des 13, Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kofmel Mühle AG	Mühleweg 1		4543	Deitingen
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landwirtschaftliche Genossenschaft Zentralschweiz	Chamerstrasse 46		6331	Hünenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Müligass 6	Willisdorf	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8		3324	Hindelbank
Mühle Rytz AG	Unterdorfstrasse 29		3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Mühle 18		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau GmbH	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Genossenschaft Düdingen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düdingen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Seetal Getreide GmbH	Oberdorfstrasse 33		5707	Seengen
Strahm Mühle AG	Mühletalstrasse 24		3110	Münsingen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingrstr. 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Büntenriet	Postfach 43	8890	Flums